

**incrochetable.** adj. 2 g. Qui ne peut être crocheté : serrure *incrochetable*.

**incroyable.** adj. 2 g. Qui ne peut être cru, difficile à croire. || Surprenant, extraordinaire : succès *incroyable*. || SM. Ce qui est incroyable. || Nom donné, sous le Directoire, aux petits-maîtres, qui affectaient dans leur mise et leurs manières une recherche extravagante.

**incroyablement.** adv. D'une manière incroyable, excessivement.

**incroyant, ante.** adj. et s. Qui n'a pas la foi. || SYN. *Incrédule*.

**incrustation.** sf. Action d'incruster. || Objet incrusté. || Enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps, quand ils séjournent dans une eau chargée de sels calcaires.

**incruster.** va. Appliquer une substance sur une autre, l'y encaisser comme ornement. || S'INCRUSTER. vpr. Être incrusté, adhérer fortement. || Se couvrir d'une croûte pierreuse.

**incubation.** sf. (l. *in*, sur ; *cubare*, être couché.) Action de couvrir des œufs. || Méd. Temps qu'une maladie met à se déclarer. || *Incubation artificielle*, procédés par lesquels on détermine artificiellement l'éclosion des œufs.

**inculpation.** sf. Action d'imputer une faute à qq. || SYN. *Accusation, incrimination*.

**inculpé, ée.** adj. et s. Accusé d'une faute, d'un délit.

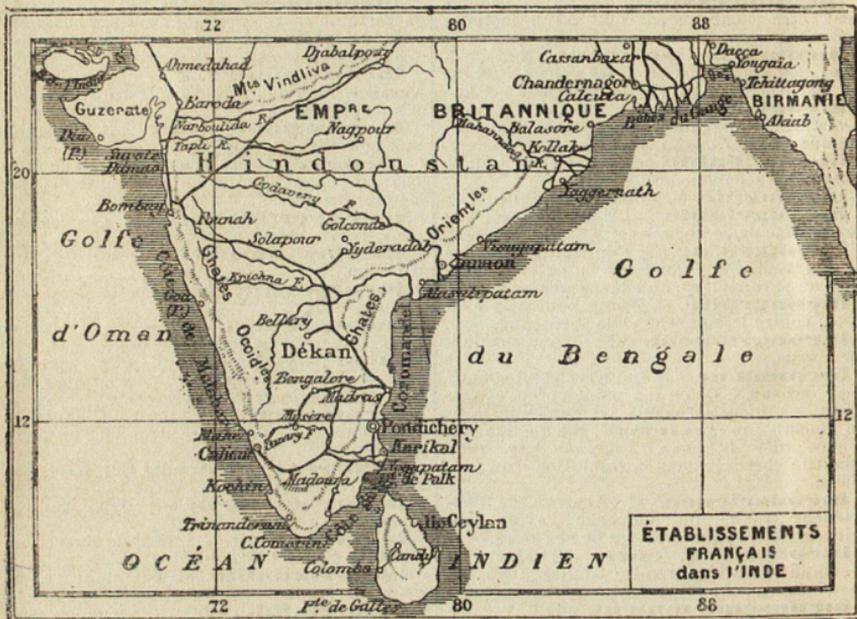
**inculper.** va. (l. *culpa*, faute.) Accuser qq. d'une faute, d'un crime. || CTR. *Disculper*.

**inculquer.** va. (l. *in*, dans ; *calcare*, presser.) Graver dans l'esprit, à force de répéter. || S'INCUQUER. vpr. Être inculqué, s'imprimer dans l'esprit.

**inculte.** adj. 2 g. Qui n'est point cultivé. || Fig. *Esprit, naturel inculte*.

**incultivable.** adj. 2 g. Qui ne peut être cultivé.

**inculture.** sf. État de ce qui est inculte.



**incunable.** adj. 2 g. (l. *incunabulum*, berceau.) Se dit des éditions nées dans l'enfance de l'imprimerie. || SM. Livre imprimé à cette époque.

**incurabilité.** sf. État de ce qui est incurable.

**incurable.** adj. 2 g. Qui ne peut être guéri ; mal, vice incurable. || S. 2 g. Personne atteinte d'une maladie sans remède. || SYN. *Inguérissable*.

**incurablement.** adv. D'une manière incurable.

**incurie.** sf. (l. *in* priv. ; *cura*, soin.) Défaut de soin. || SYN. *Négligence, insouciance*.

**incurieux, euse.** adj. Qui ne se soucie pas d'apprendre, de connaître.

**incuriosité.** sf. Manque de curiosité pour apprendre ce qu'on ignore.

**incursion.** sf. (l. *in*, dans.) Course de gens de guerre en pays ennemi pour piller. || Voyage d'exploration. || Fig. Application de l'esprit à des sujets étrangers aux études habituelles. || SYN. *Irruption, invasion*.

**incuse.** adj. et sf. (l. *in* priv. ; *cutere*,

frapper.) Se dit de médailles ou monnaies dont la fabrication a été manquée, et qui sont en relief d'un côté seulement.

**inde.** sm. Couleur bleue tirée de l'indigo.

**Inde ou Indes orientales.** Nom donné à l'ensemble des deux presqu'îles de l'Asie du S., séparées par le golfe du Bengale, comprises entre l'Indus à l'O. et le fleuve Rouge à l'E., appelée, la 1<sup>re</sup> qui est à l'O. du Gange, Hindoustan (V. ce mot), l'autre Inde au delà du Gange ou Indo-Chine (V. ce mot). (Carte, PL. II.) || INDE FRANÇAISE. Comprend Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon ; sur la côte orient. ; Mahé, sur la côte occid. ; 283 000 h. || INDE NÉERLANDAISE. Possessions hollandaises du S.-E. de l'Asie, comprenant les îles de Sumatra, Java, Bornéo, les Moluques, etc. || INDE PORTUGAISE. Comprend les territoires de Goa et Diu, sur la mer d'Oman, et de Macao, en Chine, au-devant de Canton ; 514 000 h. — INDES OCCIDENTALES. Anc. nom de l'Amérique. — L'histoire de l'Inde anc. est inconnue. Les armées de Darius 1<sup>er</sup>, roi des Perses, celles d'Alexandre le Grand, pénétrèrent dans